

Impact du nouveau référentiel comptable sur le prix de rachat de l'action

Comme indiqué l'an dernier et comme cela avait déjà été constaté à l'occasion des comptes du premier semestre 2005, le passage aux normes IFRS se traduit par une augmentation de la volatilité du prix de rachat, du fait de la prise en compte d'une quote-part des plus-values latentes sur placements dans l'évolution de l'actif net consolidé.

La forte hausse du prix de rachat de l'action Groupama S.A. par rapport au 30 juin 2005

traduit ainsi l'évolution très favorable des marchés financiers et boursiers.

Affectation du résultat de l'exercice 2005

Le Conseil d'administration de Groupama S.A. du 22 mars 2006 a arrêté les comptes consolidés de Groupama S.A. pour l'exercice 2005.

Il est prévu qu'un nouveau Conseil d'administration soit réuni dans le courant du mois d'avril à l'effet de convoquer les actionnaires en assemblée générale et, à cette occasion, de proposer l'affectation du résultat au titre de l'exercice 2005.

Contacts

Pour toute demande de rachat, tout renseignement, changement d'adresse, etc., veuillez contacter :

Pour les formules "Comptant" et "Crédit 3 versements" SERVICE GESTION DE L'ACTIONNARIAT

Secrétariat général – Direction juridique
8-10 rue d'Astorg – 75008 PARIS

N° vert : 0 800 08 16 08 (gratuit) – Ligne directe : 01 44 56 35 18

Fax : 01 44 56 32 99 – E-mail : geraldine.piteux@groupama.com

Pour les formules "Abondement" et "Contribution" GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE

4-6, avenue d'Alsace – 92033 Paris-la-Défense Cedex

Tél. : 01 44 56 58 35 – Fax : 01 70 96 71 37

E-mail : fcpe@groupama-es.fr

GROUPAMA S.A.
ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 186 513 186 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 8-10, RUE D'ASTORG – 75008 PARIS
343 115 135 RCS PARIS

Madame, Monsieur,
Cher Actionnaire,

Les résultats de Groupama S.A. au titre de l'exercice 2005 marquent une nouvelle amélioration de la rentabilité et un renforcement de la solidité financière du Groupe.

Le résultat net s'élève à 394 millions d'euros, en hausse de 25 % par rapport à 2004 en normes IFRS. Le taux de couverture de la marge de solvabilité s'établit à 253 % contre 175 % fin 2004, grâce à la forte progression des fonds propres (+41 %, à 4,4 milliards d'euros) et des plus-values latentes (+55,6 %, à 9,5 milliards d'euros).

Le 24 février dernier, l'assemblée générale de la Fédération Nationale Groupama a donné son accord de principe à l'ouverture du capital de Groupama S.A., si le financement de sa croissance future le nécessite.

Depuis 2001, le Groupe s'est préparé à pouvoir ouvrir son capital. L'organisation a été revue avec le regroupement de caisses régionales, la simplification des structures nationales et la mise en place d'une nouvelle gouvernance. La rentabilité a été portée au-delà des objectifs fixés.



> Jean-Luc BAUCHEREL,
Président du Conseil
d'administration
de Groupama S.A.



> Jean AZÉMA,
Directeur général
de Groupama S.A.

Cette décision s'inscrit parfaitement dans la stratégie de croissance et de rentabilité choisie par Groupama. Le projet d'ouverture du capital est une source d'amélioration des performances dans le fonctionnement du Groupe et dans ses métiers, au profit de ses clients, de ses collaborateurs et de l'ensemble de ses actionnaires.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher Actionnaire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean Azéma

"La rentabilité a été portée au-delà des objectifs fixés."



Groupama

Chiffre d'affaires consolidé : 10,8 milliards d'euros

Le chiffre d'affaires consolidé de Groupama S.A. s'élève à 10,8 milliards d'euros, en progression de 6,0 % par rapport à l'exercice 2004.

A périmètre et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires s'établit à + 4,7 %.

En France, le chiffre d'affaires assurance augmente de 4,6 %, avec une progression de 2,6 % de l'assurance de biens et responsabilités, et de 6,1 % de l'assurance de la personne.

A l'international, le chiffre d'affaires progresse de 7,3 %.

Résultat net consolidé : + 394 millions d'euros

Le résultat net consolidé part du groupe s'établit à + 394 millions d'euros, contre + 315 millions d'euros en 2004 en normes IFRS.

La contribution de l'assurance non-vie en France représente un profit de 207 millions d'euros, contre + 122 millions d'euros en 2004. Cette forte progression provient essentiellement de l'amélioration des produits financiers et de la baisse du ratio combiné de 1,1 point par rapport à 2004.

La contribution de l'assurance vie en France au résultat consolidé s'élève à 203 millions d'euros, en baisse par rapport à celle de 297 millions d'euros enregistrée en 2004. En 2004, le résultat était impacté par des plus-values immobilières de nature exceptionnelle pour 98 millions d'euros.

La contribution de l'assurance internationale est un profit de 118 millions d'euros, à comparer à un bénéfice de 56 millions d'euros au titre de l'exercice 2004. Cette forte progression

s'explique largement par la contribution des entités anglaise et espagnole.

Groupama Banque poursuit son développement : hausse de l'encours moyen des prêts à terme et des crédits à la consommation, croissance du nombre de clients en portefeuille (55 000 nouveaux comptes en production nette), grâce au succès des opérations commerciales réalisées en 2005. La contribution au résultat, qui reste déficitaire, est en amélioration (- 36 millions d'euros, contre - 39 millions d'euros en 2004).

Les activités financières enregistrent une contribution au résultat consolidé de 26 millions d'euros, en augmentation notable par rapport à celle enregistrée en 2004 (+13 millions d'euros), grâce à la bonne tenue des marchés financiers.

Les holdings et autres activités affichent une perte de 123 millions d'euros, contre une perte de 132 millions d'euros en 2004.

Prix de rachat de l'action Groupama S.A. : 217,85 e (+ 17,5 %)

Prix de rachat de l'action calculé à partir de l'évolution de l'actif net consolidé de Groupama S.A., conformément à l'engagement de liquidité

Prix de l'action appliqué au 1^{er} novembre 2005 (1) (A)	185,39 euros
Actif net consolidé de GROUPAMA S.A. au 30 juin 2005 selon le référentiel IFRS (2)	3 854 446 ke
• Déduction de l'écart d'acquisition net des actions GAN S.A. au 31 décembre 2004 en normes IFRS (2)	- 813 326 ke
Actif net consolidé en normes IFRS de GROUPAMA S.A. au 30 juin 2005, corrigé de l'écart d'acquisition des actions GAN S.A. (2) (B)	3 041 120 ke
Actif net consolidé de GROUPAMA S.A. au 31 décembre 2005 selon le référentiel IFRS (2)	4 386 904 ke
• Déduction de l'écart d'acquisition net des actions Gan SA au 31 décembre 2005 en normes IFRS (2)	- 813 330 ke
Actif net consolidé en normes IFRS de GROUPAMA S.A. au 31 décembre 2005, corrigé de l'écart d'acquisition des actions GAN S.A. (2) (C)	3 573 574 ke
Prix de rachat des actions applicable à compter du 1^{er} avril 2006 (1) : (A) x (C) / (B)	217,85 euros

(1) : en euros

(2) : en milliers d'euros

Prix de rachat de l'action calculé à partir de la valeur de l'actif net réévalué de Groupama SA, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires

Il est rappelé qu'en vertu de la législation relative à l'épargne salariale et l'instruction COB du 17 juin 2003 qui ont introduit de nouvelles règles de valorisation des sociétés non cotées applicables aux OPCVM d'épargne salariale, la valeur des actions Groupama S.A. est également évaluée une fois par an sur la base de l'actif net réévalué d'après le bilan le plus récent, la méthode d'évaluation ayant été validée par un expert indépendant.

Prix de rachat de l'action retenu

La valeur de rachat découlant de l'application de la méthode de l'actif net réévalué au 31 décembre 2005 (119,94 e) s'avérant inférieure à la valeur résultant de l'application de l'engagement de liquidité (217,85 e), c'est cette dernière valeur qui s'appliquera.

En conséquence, le prix de rachat de l'action Groupama S.A., applicable du 1^{er} avril au 31 août 2006, s'établit à 217,85 e, en augmentation de 17,5 % par rapport au prix précédent.